

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 6 Décembre 2016**

81/16

*Date d'affichage : 13 décembre 2016*

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 24

Votants : 26

L'An Deux Mille seize, le 6 Décembre 2016

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**

légalement convoqué le 30 Novembre 2016

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la  
Communauté de Communes des Portes de Sologne

**PRESENTS :**

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysabeth CATOIRE, Mme Véronique DALLEAU,

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, M. Christophe BONNET, Mme  
Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU,  
Mme Manuela CHARTIER, M. Dominique DESSAGNES.

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, Mme Claire MINIÈRE,

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON, M.  
Bernard GILBERT,

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

**POUVOIRS :** Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Olivier GRUGIER à Mme  
Anne GABORIT

**Absents excusés :** M. Michel TATIN

**Secrétaire de séance :** Mme Constance de PÉLICHY

**Objet : Adoption des tarifs communautaires pour 2017.**

Considérant la nécessité d'adopter avant le 31 décembre 2016 les tarifs des services communautaires de portage de  
repas à domicile, et de stationnement à l'aire d'accueil des gens du voyage, applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2017,

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*

**ADOpte** les nouveaux tarifs communautaires, applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, comme suit :

	Tarifs 2014 (pour mémoire)	Tarifs 2015 (pour mémoire)	Tarifs 2016 (pour mémoire)	Tarifs 2017
<b>Caution en espèces</b>	100 €	100 €	120 €	120 €
<b>Stationnement (€/jour)</b>	2,30 €	2,40 €	2,45 €	2,50 €
<b>Electricité (€/jour)</b>	0,1761 kwh	0,1761 € kwh	0,1810 € kwh	0,1810 € kwh
<b>Eau (€/m<sup>3</sup>)</b>	4,38 €/m <sup>3</sup>	4,38 €/m <sup>3</sup>	4,38 €/m <sup>3</sup>	4,38 €/m <sup>3</sup>

Tarifs du service de portage de repas à domicile aux personnes âgées :

Envoyé en préfecture le 13/12/2016  
Reçu en préfecture le 13/12/2016  
Affiché le 13/12/16 SLO  
ID: 045-200005932-20161213\_2016\_08\_01-DE

	Tarifs 2014 (pour mémoire)	Tarifs 2015 (pour mémoire)	Tarifs 2016 (pour mémoire)	Tarifs 2017
Tarifs par repas en € TTC	6,20 €	6,25 €	6,30 €	6,35 €

Il est précisé que le prix facturé à la Communauté de Communes par le prestataire s'élève à 6,94 € par repas auxquels il faut ajouter 0,28 € par potage (prix 2017).

Le Président,  
Jean-Paul ROCHE

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
en Préfecture le